



La Lettre, 1er trimestre 2008



Zoom

Edito

LA COSMÉTIQUE À L'HEURE DU BIO



Tout beau, tout bio... Le naturel revient au galop ! Parfumeries, grands magasins, grande distribution,

spas... tous s'intéressent aux cosmétiques Bio qui sortent aujourd'hui de la confidentialité pour devenir un segment de marché d'avenir.

Selon l'organisme d'études Organic Monitor, la France est le pays européen qui connaît la plus forte progression pour les cosmétiques naturels et biologiques !

Les produits d'hygiène cosmétique sont bien entendu concernés par la vague Bio. Cosmésoap a donc résolument choisi de s'investir sur ce créneau porteur qui demande une parfaite maîtrise des règles d'un marché dont les contours ont parfois besoin d'être précisés.

C'est pourquoi il nous a semblé important de revenir sur quelques fondamentaux en matière de compositions, de certifications, de productions ...

Gérald Aniel,

Directeur de Cosmesoap, Docteur en pharmacie



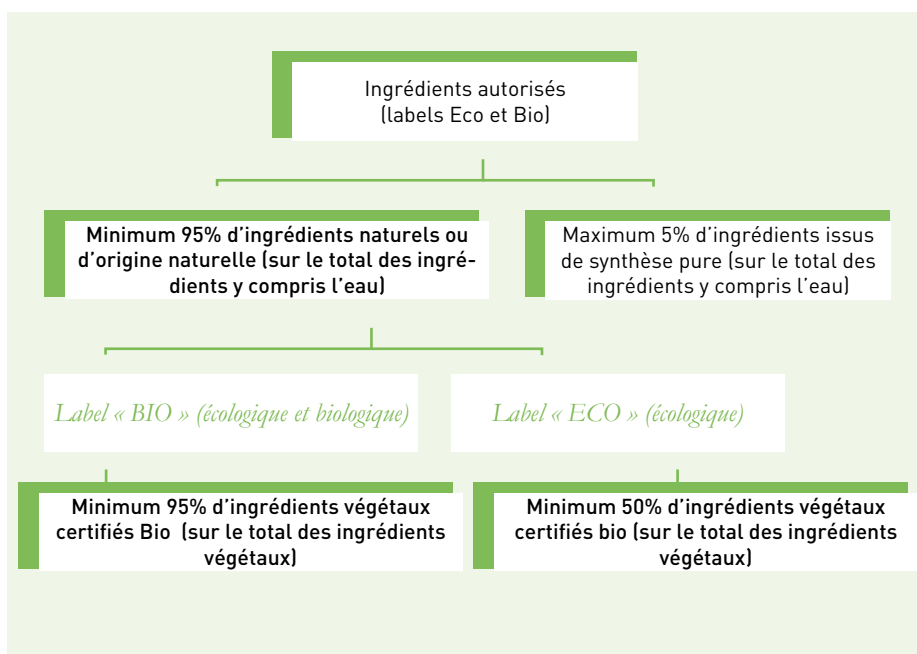
NATUREL, BIO, ORGANIC ... LA MODE EST AU VERT, MAIS UN CERTAIN FLOU DEMEURE : DE QUOI PARLE T-ON EXACTEMENT ?

En France comme ailleurs, les réglementations officielles sur la cosmétique bio et naturelle n'ont toujours pas vu le jour. Seules des initiatives privées ont permis l'émergence de référentiels fixant des règles et des critères de certification.

Rien qu'en Europe, on compte cinq acteurs majeurs : le BDIH (Allemagne), la Soil Association (Royaume-Uni), EcoGuarantie (Belgique), AIAB (Italie) et Ecocert (France). Aux États-Unis, le N.O.P. National Organic Program de l'USDA gère la réglementation du département de l'Agriculture américain et fait figure de référence.

Avec plus de 5 000 produits certifiés représentant plus de 300 entreprises, Ecocert semble avoir pris le leadership. A l'origine dédiée à l'agriculture biologique et s'intéressant aux cosmétiques depuis 2002, Ecocert est une entreprise privée de contrôle et de certification. Son activité est encadrée par les Pouvoirs Publics.

Présente aujourd'hui dans 85 pays, agréée par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité, Ecocert délivre deux labels – « BIO » (« cosmétiques écologique et biologique») et « ECO » (« cosmétique écologique») - dont le niveau d'exigence est supérieur à celui de la réglementation conventionnelle des produits cosmétiques.



Au-delà de la formule du produit qui est strictement contrôlée, Ecocert s'intéresse à la provenance des ingrédients (traçabilité), à leur mode de transformation (non polluant), aux process de fabrication (gestion des déchets, contrôle de flux), mais aussi au packaging et à la transparence de l'étiquetage.
www.ecocert.fr

SAVONS BIO CERTIFIÉS ECOCERT : UNE GARANTIE DE TRAÇABILITÉ

Spécialiste de la fabrication des savons à destination des spas, centres de thalassothérapie et instituts, Cosmesoap a obtenu en 2007 et pour 2008 la certification ECOCERT.

Les savons bios de Cosmesoap sont produits en Normandie (France) sur le site industriel de Falaise, selon les règles de Bonnes Pratiques de Fabrication Cosmétiques (BPF).

Chaque fabrication démarre par une pesée des matières premières avec émission d'un ticket sur lequel figurent les noms des ingrédients, le numéro de lot et le poids net entrant en fabrication.

Tout le suivi est conservé dans un dossier transmissible au client sur demande. En sortie de presse après moulage, un contrôle organoleptique du produit est réalisé pour confirmer la spécification des savons Ecocert (couleur, parfum, poids, présentation). Les contrôles analytiques du produit fini sont réalisés suivant le cahier des charges établi avec le donneur d'ordres. Le lot est ensuite réconcilié, la quantité vérifiée, puis les savons sont conditionnés et palettisés. Des prélèvements réguliers sont conservés en échantillothèque. Les bons de livraisons et de facturation mentionnent les quantités produites et précisent qu'il s'agit de savons Bio Ecocert.

L'ensemble du process est vérifié par les audits Ecocert réalisés périodiquement dans l'usine de Falaise.

Cette organisation rigoureuse permet à Cosmesoap d'aller toujours de l'avant, à l'écoute des exigences nouvelles de ses clients et d'un marché en constante évolution.

Liquides

UN ÉQUIPEMENT DE DERNIÈRE GÉNÉRATION POUR CONDITIONNER LES PRODUITS LIQUIDES

Si ses savons sont particulièrement renommés, Cosmesoap fabrique également de nombreux produits liquides : gels-douches, shampoings, après-shampoings, bains moussants et lotions.

Le conditionnement de ces produits dans des packagings que les marques souhaitent toujours plus créatifs demande des équipements industriels de haute technologie.



L'acquisition en 2008 d'une capsuleuse polyvalente de la toute dernière génération donne de nouveaux atouts au site de Falaise. Il est désormais en mesure d'assurer le remplissage de tous types et de tous formats de flacons : tailles classiques, produits hôteliers, éditions de voyage, bouchages innovants...

International

COSMÉSOAP S'IMPLANTE AUX ÉTATS-UNIS ET AU JAPON

Fort du savoir-faire de ses équipes, Cosmesoap a décidé d'aller au devant des marchés internationaux avec l'implantation de Cosmesoap sur le marché américain (décembre 2007) et l'ouverture d'un bureau commercial à Tokyo (janvier 2008).

[Agenda 2008]

Cosmésoap sera présent sur trois salons professionnels :

Bologne, Italie : 10 au 14 avril

Salon Cosmoprof
(stand 29D/4-E/3D Hall 29)

www.cosmoprof.it

Las Vegas, Etats-Unis : 13 au 15 juin

Salon Cosmoprof North America

www.cosmoprof.us

Paris, France : 5 au 8 octobre

Salon Beyond Beauty
(Espace "Private label")

www.beyondbeauty.com

[Cosmésoap bientôt certifié

« USDA organic »]

Pour vendre aux Etats-Unis sous l'appellation « Organic », les sociétés européennes doivent être certifiées selon les règles N.O.P., National Organic Program de l'USDA, réglementation du département de l'Agriculture américaine plus exigeante qu'ailleurs : un produit « organic » doit être composé d'au moins 95% de bio sur les matières premières agricoles, l'eau n'étant pas prise en compte dans le calcul du pourcentage, à la différence des règles d'Ecocert.

<http://www.ams.usda.gov/nop/NOP/NO-Phome.html>

[Clin d'oeil]

Si le savon a été inventé en Syrie il y a 3000 ans, le pain dermatologique est un produit du XXème siècle ! Il est en effet né pendant la seconde guerre mondiale lorsque les Etats-Unis ont créé pour leurs soldats le « savon de mer », un savon de synthèse ou « syndet » pouvant mousser avec l'eau de mer. Devenu sous une forme plus élaborée ce que l'on appelle un pain dermatologique à PH neutre ou acide, ce savon sans savon est aujourd'hui l'un des produits-phares de Cosmesoap.

[Cosmésoap rejoint la Cosmetic Valley]

Cosmesoap vient d'adhérer au pôle de compétitivité de la Cosmetic Valley, premier centre de ressources mondial de la parfumerie-cosmétique.

Cosmesoap est déjà membre de ICMD, de l'Organic Trade Association et du CFTA.

www.cosmetic-valley.com

[Le site industriel Cosmesoap en images]

Deux reportages vidéos permettent de découvrir le site de Falaise en Normandie (France) où CosméSoap élabore avec passion : savons, gels douches, shampoings, lotions et sels de bains.

A découvrir sur www.cosmesoap.com